



PREAVIS MUNICIPAL No 03-2016

présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 26 avril 2016

Objet : Réseau de distribution de gaz - Extension de la conduite à la route de Longirod

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La présente demande de crédit et d'autorisation de travaux d'équipements de gaz à la route de Longirod fait suite à diverses demandes. En effet, les propriétaires M. et Mme Humbert, M. et Mme Croisier, M. et Mme Fischer, Mme Söderström au bénéfice d'un permis de construire sur la parcelle N° 227 ainsi que les futurs propriétaires de la parcelle artisanale N° 228 ont expressément manifesté leur intérêt à un raccordement au gaz.

L'extension demandée est donc une suite nécessaire au développement de notre réseau de gaz communal. De plus, les nombreuses demandes justifient ce développement.

La présente demande est basée sur un devis estimatif établi par le Bureau Sabert SA, responsable de l'équipement de notre réseau communal pour un montant total de Fr. 154'440.-dont le détail est joint au présent préavis.

Afin de ne pas péjorer les liquidités communales, une demande de crédit auprès d'un établissement bancaire sera faite. Ce crédit générerait les frais annuels suivants :

Intérêt annuel de la dette taux 1,5%	2'325.00
Amortissement 30 ans	5'166.70

Au vu des chiffres ci-dessus, il apparaît que les frais liés à ce nouvel emprunt seront supportables pour le ménage communal et seront largement compensés par les nouvelles taxes de consommation.



CONCLUSIONS

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

- Vu le préavis municipal No 03-2016 ;
- Oui le rapport de la Commission chargée de l'étude du projet ;
- Oui le rapport de la Commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide :

- De l'autoriser à entreprendre les travaux d'équipement de gaz à la route de Longirod selon tracé et devis détaillé joints au présent préavis ;
- De l'autoriser à contracter un emprunt de Fr. 155'000.- (montant arrondi) aux meilleures conditions actuelles du marché.

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 12 avril 2016.

Au nom de la Municipalité :


Sylvie Judas
Syndique

Lucy Thalmann
Secrétaire municipale

Annexe: - ment.